



Prime exceptionnelle !!!

Pour que les salariés d'Air France ne soient pas oubliés pour les fêtes de fin d'année, voici le courrier que nous avons fait parvenir à notre PDG.

Monsieur le directeur général.

Roissy, le 10 décembre 2018

Suite aux annonces du président de la république en début de semaine, **la CFTC souhaite connaître le montant de la prime exceptionnelle de fin d'année, défiscalisée et désocialisée que vous comptez verser à l'ensemble des salariés.**

Celle-ci est en effet préconisée par Mr Macron et par le gouvernement pour les entreprises qui en ont la possibilité.

Au vu des résultats de la compagnie ces derniers mois **il nous paraîtrait impensable qu'Air France, dont l'actionnaire principal est l'état, s'y soustraie.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.

Le bureau CFTC Air France

BULLETIN D'ADHESION POUR SOUTENIR L'ACTION ET LES OBJECTIFS DE LA CFTC

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

..... CP : Ville :

Adhérez un 1 Click c'est facile ! Sur internet : cftcairfrance.fr

POUR REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR D'AIR

facebook.cftcairfrance.fr



twitter.cftcairfrance.fr

